



Pourquoi a-t-on brûlé des chanoines d'Orléans pour hérésie en 1022 ?

Fin décembre 1022, aux portes d'Orléans, une dizaine de clercs de la cathédrale Sainte-Croix périssent sur le bûcher, sur ordre du roi Robert le Pieux. Ce ne sont pas des marginaux : parmi eux figurent le confesseur de la reine et le chantre de la cathédrale, membres de l'élite savante du royaume. C'est l'un des premiers bûchers d'hérétiques de l'Occident médiéval. Derrière l'accusation religieuse se joue aussi une lutte de pouvoir entre le roi et le comte de Blois pour le contrôle d'Orléans. Deux siècles avant l'Inquisition, l'affaire montre comment la lutte contre l'hérésie peut devenir un instrument de gouvernement.

1. Une « hérésie savante »

Les accusés, dont Étienne, confesseur de la reine Constance, et Lisoie, chantre de Sainte-Croix, privilégient une quête spirituelle intérieure et un ascétisme rigoureux. Ils contestent le baptême, la présence réelle dans l'eucharistie et l'autorité des évêques. Leur foi remet en cause le monopole de l'Église sur le salut.

Ils « glissaient entre les doigts comme des anguilles » : un chroniqueur décrit l'habileté des accusés face à leurs juges.

2. Le synode et le bûcher

Dénoncés par Aréfast, un chevalier normand qui s'est infiltré parmi eux, les clercs sont jugés lors d'un synode réuni par le roi, en présence de plusieurs évêques. Après une journée de débats, ils revendiquent leurs convictions. Refusant d'abjurer, ils sont brûlés : dix à quatorze selon les chroniqueurs.

3. Un enjeu politique

- Orléans, ville natale de Robert le Pieux, est convoitée par Eudes II, comte de Blois
- Le synode dépose l'évêque Thierry, choisi par le roi, au profit d'Oury
- La dénonciation vient d'un réseau proche des comtes de Blois

Derrière le procès religieux se joue une lutte féroce pour le contrôle d'Orléans.

4. La reine Constance et le confesseur

Selon le récit d'un moine de Chartres, écrit une soixantaine d'années plus tard, la reine Constance d'Arles, voyant passer son ancien confesseur Étienne, lui aurait crevé un œil avec son bâton. Vrai ou non, ce récit montre comment les chroniques ont façonné l'image des hérétiques, accusés aussi d'orgies et de crimes imaginaires.

LE SAVIEZ-VOUS ?

Avant Orléans, le seul précédent connu d'hérétique exécuté en Occident était celui de Priscillien, évêque d'Avila, décapité à Trèves en 385.

5. Chronologie

385 — Exécution de Priscillien à Trèves.

Déc. 1022 — Bûcher des clercs d'Orléans.

1233 — Grégoire IX confie l'Inquisition aux Dominicains.

1242 — Inquisiteurs assassinés à Avignonet, près de Toulouse.

1431 — Jeanne d'Arc brûlée à Rouen.

1834 — Abolition définitive de l'Inquisition espagnole.

6. D'Orléans à l'Inquisition

Le bûcher d'Orléans annonce une pratique qui deviendra systématique au XIII^e siècle, notamment contre les cathares. Rois et papes se disputeront l'usage de ces tribunaux, jusqu'aux procès des Templiers et de Jeanne d'Arc. Des voix s'y opposeront, comme le franciscain Bernard Délicieux, à Carcassonne, au début du XIV^e siècle.

QUESTIONS FRÉQUENTES

Qui a été brûlé à Orléans ?

Une dizaine de clercs de la cathédrale Sainte-Croix, dont Étienne et Lisoie.

Qui a ordonné le bûcher ?

Le roi Robert le Pieux, après un synode d'évêques.

Que croyaient-ils ?

Ils rejetaient les sacrements et l'autorité des évêques, au profit d'une foi intérieure.

Était-ce le premier bûcher d'hérétiques ?

C'est l'un des premiers de l'Occident médiéval, souvent présenté comme le premier.

Quel rapport avec l'Inquisition ?

Il précède de deux siècles l'Inquisition, créée par la papauté en 1233.

Que voir à Orléans ?

La cathédrale Sainte-Croix, où servaient les chanoines condamnés.